

COMMUNE DE QUATZENHEIM

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 07 janvier 2013

Elus : 15
Elus en fonction : 15
Elus présents : 13
1 absent avec procuration.
1 absent excusé
Sous la présidence de M. Sylvain WASERMAN, maire.

03/2013 Règlement cimetière et Fixation des tarifs des concessions du cimetière communal

Le Maire rappelle que ce sujet avait déjà été abordé lors de conseils précédents notamment avec la communication de tarifs pratiqués dans les communes voisines.

Le Conseil Municipal après délibération et à l'unanimité, décide de fixer le prix des concessions comme suit :

- Concession simple (2m²) sur 30 ans : 200 €
- Concession double (4m²) sur 30 ans : 400

Ces concessions sont renouvelables par tacite reconduction à l'échéance. Ces tarifs sont applicables à partir du 15/01/2013.

Julien Riehl qui travaille à la mairie les mardis, a pu participer au conseil de ce soir et présenter le règlement du cimetière déjà proposé en 2012 aux conseillers. Un règlement est surtout utile pour gérer les procédures d'abandon de concessions.

Après sa présentation, le règlement a été approuvé à l'unanimité ; Il sera consultable en mairie, visible sur le site internet de la mairie <http://www.quatzenheim.fr/> et sera affiché en version simplifiée au cimetière

Quatzenheim, le 18 janvier 2013

Le Maire


Sylvain WASERMAN

COMMUNE DE QUATZENHEIM

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 11 juillet 2016

Elus en fonction : 15
Elus présents : 9
Procurations 2
Absents excusés : 3
1 absent non excusé : 1
Sous la présidence de M. Sylvain WASERMAN, maire.

20/2016

Projet Aménagements au Cimetière et columbarium.

Josette PRIM propose dans le cadre de la démarche « Zéro-Pesticides » en partenariat avec l'agence Rhin-Meuse, l'avant-projet des travaux cimetière sous forme de maquette du cimetière tel qu'il serait terminé.

1. Restructuration de l'allées centrale en dur, mise en herbe du reste du cimetière; plantations de quelques cyprès en bord d'allée centrale, aménagement handicapés autour du point d'eau, implantation d'un ossuaire « obligatoire » au milieu du cimetière.

Au vu de cet exposé, pour ces travaux de restructuration, les conseillers à 10 voix pour et 1 abstention; donnent leur accord et charge le maire et son adjointe de démarrer les travaux.

2. Création d'un columbarium (subventionné par la commission « Fonds de solidarité » de la communauté de communes) avec pour le moment deux modules de 6 emplacements, un petit jardin du souvenir, une table de cérémonie, un banc, plantations paysagère d'arbustes ... au bout du cimetière. Le prix de la concession sera de 1000 euros la case (3 urnes d'une même famille peuvent y être déposées et comprise dans ce prix la plaque à graver selon un modèle et une police déterminés par la commune); la 1^{ère} fois pour 30 ans et ensuite au bout de ces 30 ans, le renouvellement au même tarif qu'une concession creusée 1m2; soit actuellement : 200 euros. Il faut noter que le coût global de funérailles pour les familles reste très nettement inférieur à celui d'une mise en terre classique.

Au vu de cet exposé, les conseillers a 9 voix pour et 2 voix contre ; donne l'accord au Maire pour la création d'un columbarium et toute demande de subvention afférente et accepte ce tarif de concession. Suite aux débats qui ont eu lieu sur la localisation, la proposition formulée par Josette a été confirmée.

Quatzenheim, le 21 juillet 2016



Élus : 15

Élus en fonction : 14

Élus présents : 11

Absents avec procuration : 2

Absente excusée : 1

COMMUNE DE QUATZENHEIM
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 15 décembre 2025

Sous la Présidence de M. le Maire, Jacky WAGNER

Présents : Philippe ADAM ; Sylvie BARON, Clarisse FREYSZ, Pascaline HAMM, Hubert HOELTZEL, Bernard HOUPERT, Damien LACOURT, Josette PRIM, Laurent STOCK, Frédéric WANNER

Absente excusée: Monique MERKLING,

Absents avec procuration : Sylvain RAUCH à J. WAGNER, Julien RIEHL à S. BARON

Secrétaire de séance : Frédéric WANNER

26 2025 Tarif concession tombe enfant à ajouter au règlement du cimetière

Le Maire explique que si une concession pour une tombe enfant arrive à échéance, il n'existe pas de tarif spécial.

Il propose donc d'ajouter le prix de concession enfant d'environ 1 m2 à :


- 100 euros pour 30 ans

Ces concessions sont renouvelables par reconduction à l'échéance. Ces tarifs sont applicables à partir du 15/01/2025.

Ce tarif sera ajouté au règlement du cimetière en place.


Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

Le secrétaire de séance



Fait à Quatzenheim, le 15/12/2025

Le Maire, Jacky WAGNER



Accusé de réception en préfecture
067-216703827-20251215-262025-DE
Date de télétransmission : 16/12/2025
Date de réception préfecture : 16/12/2025